



Santé et  
Social

## Assistant·e dentaire CFC

**Certificat fédéral de capacité**

# Assistant·e dentaire CFC

## Description de la profession

L'assistant·e dentaire seconde le·la médecin-dentiste lors des consultations puis, après le traitement, désinfecte et stérilise tous les instruments utilisés. Il·elle est également chargé·e d'effectuer des radiographies. Ses autres tâches consistent à accueillir les patient·e·s, gérer les rendez-vous, suivre les dossiers, faire la facturation.

## Conditions d'admission

- Avoir terminé sa scolarité obligatoire
- Être en possession d'un contrat d'apprentissage dûment signé.

## Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 ans pour obtenir un CFC (Certificat fédéral de capacité d'assistant·e dentaire).

L'assistant·e dentaire travaille 4 jours par semaine au sein de l'entreprise formatrice. Le travail quotidien est très varié et est complété par les connaissances théoriques apprises à l'école.

L'apprenti·e se rend à l'école professionnelle 1 jour par semaine. On y transmet les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice de la profession. **L'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette personnel·le est donc indispensable pour le suivi des cours.**

10 jours de cours interentreprises, regroupant les apprenti·e·s de la même branche, sont organisés et répartis sur toute la durée de la formation.

## 7 domaines de compétences opérationnelles

Mise en oeuvre de processus de soins généraux

Assistance lors de soins spécifiques

Application des prescriptions et des mesures d'hygiène

Utilisation des outils de diagnostic par imagerie

Exécution des travaux d'entretien

Prise en charge des patient-e-s

Exécution de tâches administratives

### Futures tâches

#### Accueil :

L'assistant-e accueille les patient-e-s dans la salle d'accueil puis l'installe sur le fauteuil dentaire. Il-elle crée un climat de confiance et répond au téléphone tout en analysant l'urgence et fixe les rendez-vous.

#### Assistance au fauteuil :

Les instruments et les appareils nécessaires aux soins sont préparés et tendus lors d'interventions. L'apprenti-e façonne les matériaux d'obturation (ciment, amalgames, composites) et effectue les radios pour les intégrer au dossier du patient-e.

#### Travaux d'entretien :

Après chaque patient-e, les instruments et l'équipement d'intervention sont nettoyés et stérilisés afin de maintenir un ordre irréprochable dans les locaux.

#### Travaux administratifs :

L'apprenti-e tient à jour les fiches des patient-e-s en respectant les données. Il-elle gère les stocks (médicaments, produits de rinçage buccal, ciment pour les couronnes, ustensiles divers) et effectue les commandes nécessaires. De plus, il-elle assure le courrier et s'occupe de la comptabilité (envoi des devis et des factures), à l'aide de l'ordinateur.

#### Environnement de travail :

L'assistant-e collabore étroitement avec les médecins-dentistes, les technicien-ne-s-dentistes et les hygiénistes dentaires. Il-elle remplit parfois aussi une tâche éducative en conseillant à certain-e-s patient-e-s des mesures d'hygiène buccale de base. Lors des interventions, il-elle porte toujours une blouse, un masque, des lunettes et des gants qui le-la protège, ainsi que les patient-e-s, du risque infectieux.

## Titre

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant·e dentaire.

## Frais divers

Moyens d'enseignement, documents administratifs, activités culturelles et hors-cadres :

- env. CHF 400.- en 1<sup>ère</sup> année
- env. CHF 300.- en 2<sup>ème</sup> année
- env. CHF 100.- en 3<sup>ème</sup> année

Voyage d'études facultatif en 3<sup>ème</sup> année : CHF 700.-.

## Tablettes

Les élèves doivent être en possession d'une tablette personnelle dès le début de leur formation. Les caractéristiques techniques sont indiquées lors de l'admission.

**CPNE** centre de formation  
professionnelle  
neuchâtelois

**Santé et  
Social** Rue du Progrès 40  
2300 La Chaux-de-Fonds

